

Autorisation de pose de signalisation de chantier		Réf : 5821 - 2019
Localité, commune	:	Massongex, Massongex
Route	:	107 Massongex-Vérossaz-Les Giettes 302 Les Evouettes - St Maurice 325 Les Ilettes-Massongex Chemin Pied du Mont, Chemin de Châtillon, Chemin de Fin-Derrey, Chemin des Eudrants, Chemin du Clos Fleuri, Chemin en la Fin, Place Gabriel Donnet, Place Tarnaiaie, Place de l'Eglise, Route de la Gare, Rue Quartéry, Rue du Comte Riant
Travaux	:	Réfection services centre du village
Figure	:	3A, 6A, 7A, 8A, 9A, 10A, 16A
Obligations	:	Conditions voyer : compte tenu de la longueur du tracé et de la durée du chantier, toutes les mesures devront être prises afin d'éviter des files durant les heures de pointes ainsi que d'éviter qu'un bouchon se trouve sur les voies de chemin de fer (CFF). De plus lors des vacances estivales, toutes les mesures devront être prises afin que les fouilles soient remblayées pour permettre la circulation dans les 2 sens. A la fin de novembre et jusqu'à fin mars aucun travaux sur la chaussée (Service hivernal). ATTENTION, il y a la course de côte début juillet => A coordonner travaux-course par l'entreprise
Date du chantier	:	13.05.2019 au 30.04.2020
Responsable	:	Paniz Loris

1. La signalisation sera posée, surveillée et adaptée conformément à la norme SN 640886 "Signalisation temporaire sur routes principales et secondaires". Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle demande.
2. L'entreprise est tenue de se conformer aux ordres de la Police et des représentants de la Commission cantonale de signalisation routière.
3. La signalisation avancée devra être posée des deux côtés de la chaussée lors d'une visibilité restreinte ou lorsque la chaussée comporte plus de deux voies de circulation.
4. La fourniture, la pose et l'entretien de cette signalisation sont à la charge de l'entreprise.
5. Demeure réservée **l'autorisation d'établir une canalisation ainsi que l'utilisation du domaine public** qui doit préalablement être obtenue auprès du propriétaire foncier.

Ne font foi que les autorisations/compléments de pose de signalisation de chantier émis par la CCSR.



**Philippe Antonioli**  
Président



**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Commission cantonale de signalisation routière

Kantonale Kommission für Strassensignalisation

Sion, le 08 mai 2019

**Frais de décision**

Emoluments	Fr.	270.-
Timbre santé	Fr.	8.-
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>278.-</b>

**Annexe** signalisation chantier

**Copie à** Commune Massongex, Police municipale de Monthey  
Sébastien Lonfat, Service de la mobilité (SDM), Chef d'arrondissement 3  
Stéphane Drost, Voyer secteur 33





Route des Lettes

Route du Chablais

Chemin du Grand-Clos

Place Gabriel Donnert

Massongex

400 m

Rue du Comte Raimond

Rue Quatrevois

Chemin en la Fin

Route des Lettes

Chemin du Clos-Fleuri

Bare C.F.F. de Massongex

Chemin de Fin-Derrey

Route du Simplon

Le Rhône

Chemin du Bras

Chemin Pied du Mo...

Chemin de Châtillon

Chemin des Cimes

Chemin des Extrêmes